

MISE A JOUR DU GISEMENT ET DES EQUIPEMENTS

DONNEES DE REFERENCE

Les données prises en compte sont les suivantes :

- Population sans doubles comptes (recensement INSEE 1999) ;
- Gisement évalué dans le plan de 1996 (chiffres de 1993) ;
- Mise à jour faite par l'Observatoire régional des déchets en Bretagne (1998) ;
- Statistiques DDAF pour 1999 ;
- Performances des collectivités : ADEME/Eco-emballages 2000.

DIAGNOSTIC

1 - Gisement des déchets

1.1 - Ordures ménagères et collecte sélective confondues

1.1.1 - Quantité globale produite dans le département par chaque structure intercommunale et commune indépendante

Rappel :

En 1992 (date de l'enquête qui a été réalisée pour bâtir le plan), la production d'ordures brutes et de matériaux recyclables collectés sélectivement était de 345 000 t, soit 345 kg/hab/an pour une population estimée à 1 million d'habitants en tenant compte des variations estivales.

Données de l'Observatoire régional des déchets en Bretagne :

En 1997, la production était de 342 640 t, soit une production annuelle de 402 kg/hab/an (pour 852 418 habitants).

En 1998, la production d'ordures brutes et de matériaux recyclables collectés sélectivement atteignait 354 176 t, soit une production annuelle de 415 kg/hab/an (pour une même population).

Ces chiffres ont évolué moins rapidement que ce que le plan prévoyait (408 000 t pour 2002). Il semble que l'évolution des tonnages soit due, non seulement à la croissance économique, mais également à la disparition progressive des petites décharges communales, où les quantités enfouies précises échappaient à l'enregistrement. Désormais, les déchets transitent généralement par un pont-bascule, avant d'être enfouis dans une installation autorisée qui est le plus souvent privée. Pour cette raison, les données recueillies seront de plus en plus fiables et proches de la réalité.

Le gisement issu de la collecte sélective est inclus dans ce gisement global d'OM.

Distinction du gisement de la collecte sélective et du gisement d'ordures ménagères :

	Tonnages 1993	Tonnages 1998
OM brutes	321 600	310 094
Collecte sélective	23 400	44 082
Tonnage total	345 000	354 176

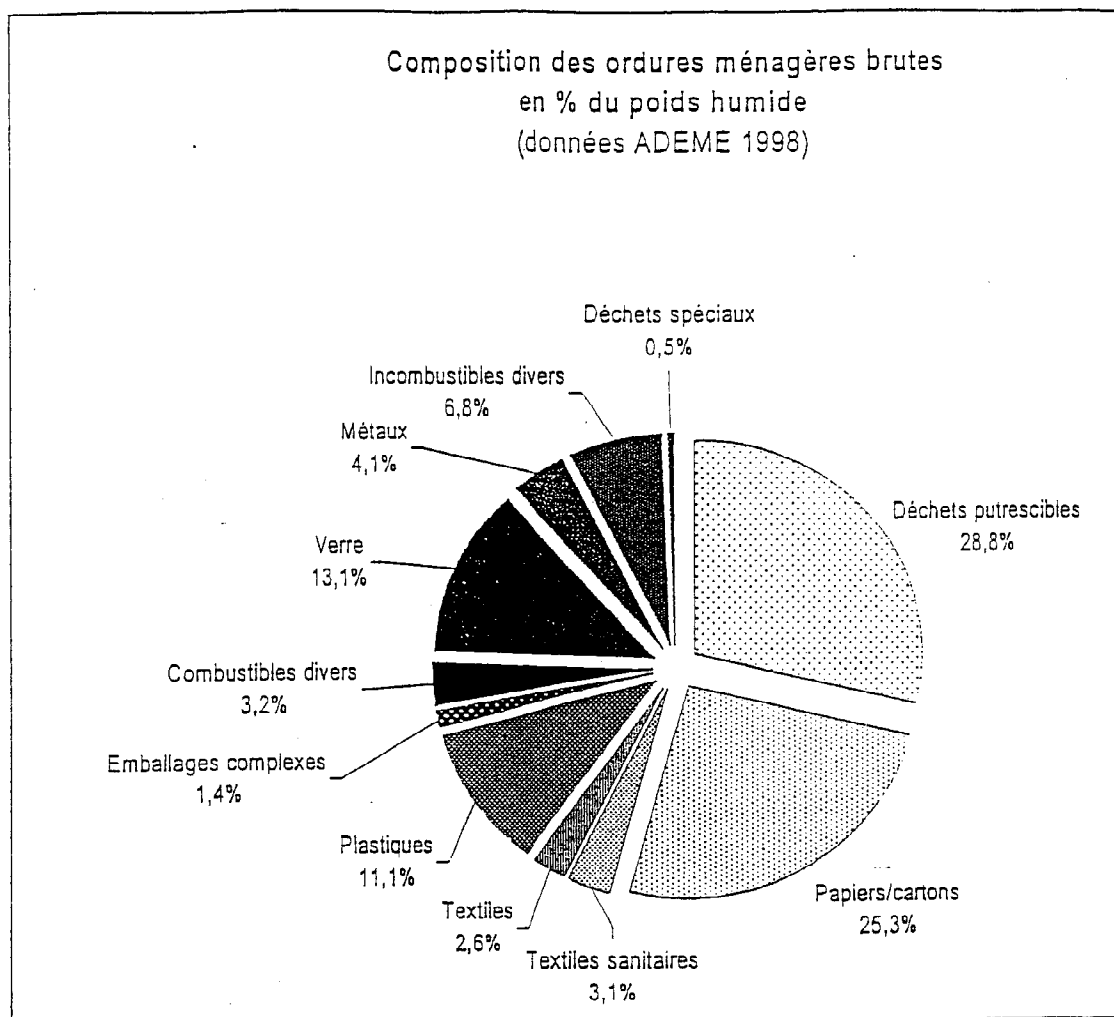
Les tonnages de la collecte sélective ont doublé en 5 ans, ceci grâce à la généralisation de la collecte multi-matériaux, à la communication et à la sensibilisation faites autour de ces démarches.

1.1.2 - Gisement d'ordures ménagères du Finistère par structure intercommunale en 1998

	Tonnages 1993	Ratio 1993	Tonnages 1998	Ratio 1998
Structures intercommunales	206 600	74 %	299 473	97 %
Communes indépendantes	73 500	26 %	10 621	3 %
Tonnage total	280 100		310 094	

Nous pouvons remarquer que le regroupement intercommunal s'est bien développé et qu'il reste très peu de communes indépendantes en matière de collecte. Cette évolution tient au fait que les communes adhérentes à un EPCI doivent lui transférer leurs compétences dans ce domaine.

1.1.3 - Composition de la poubelle à l'échelle nationale



1.2 - Déchets industriels

Ceux-ci concernent à la fois les déchets industriels banals, mais également les déchets des commerces et de la grande distribution, des services, de l'agriculture, de la pêche, de l'artisanat et du bâtiment.

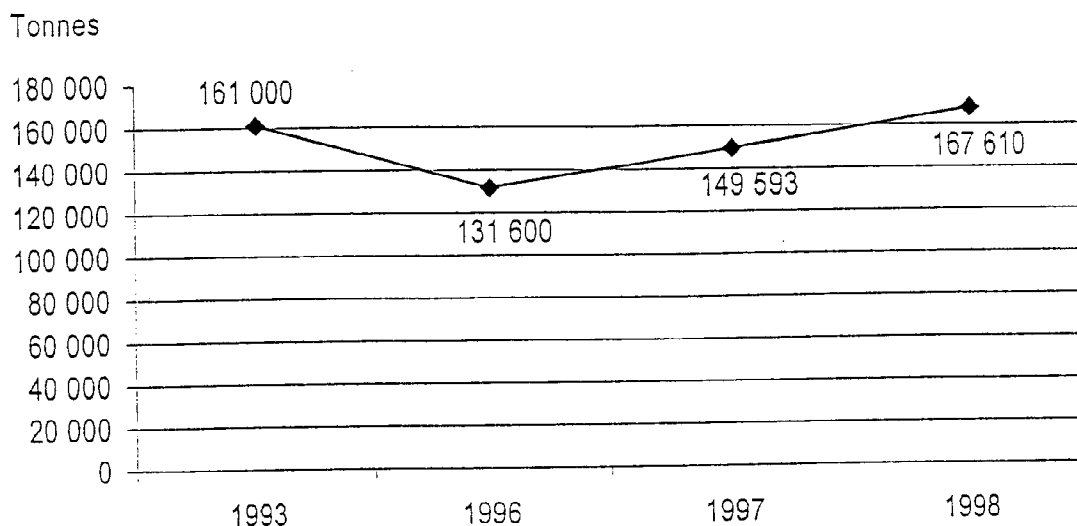
Ces données sont détaillées dans le rapport du groupe de travail n° 1, qui a estimé le gisement à 251 325 t pour l'année 2000.

Les initiatives :

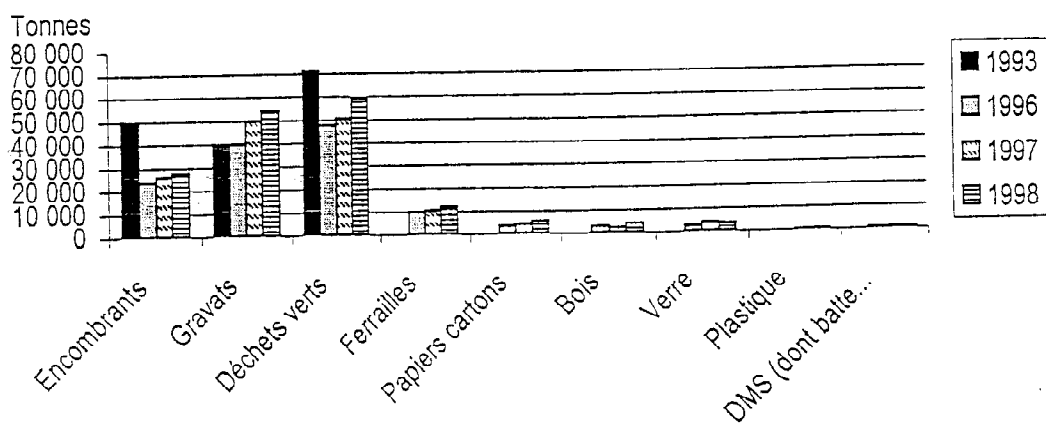
Notons que la CCI de QUIMPER a mis en place en 2000 une opération de collecte des déchets portuaires, auprès des pêcheurs notamment.

Le schéma départemental pour la gestion des déchets du BTP est à venir (cf : annexe pages 60 et 61).

1.3/ La production de déchets transitant par les déchetteries, données 1998

Quantités globales d'encombrants collectés en déchetterie
entre 1993 et 1998

Sources: 1993: données du plan estimées
1996 à 1998: données de l'Observatoire régional des déchets en Bretagne

Quantités de déchets collectés en déchetterie
par type de matériau

Sources: 1993: données du plan estimées
1996 à 1998: données de l'Observatoire régional des déchets en Bretagne

Cette évolution est à rapprocher de celle de notre mode de consommation et de la croissance du nombre de déchetteries, équipements se substituant à la mise en décharge brute sans tri préalable.

La collecte des déchets en déchetteries est organisée assez rigoureusement, elle permet d'éditer des factures et de transmettre des tonnages assez fiables.

1.4 - Les déchets de l'assainissement (source : groupe de travail n° 2)

➤ Les boues de stations d'épuration

Le gisement évalué concerne à la fois les boues issues des stations d'épuration communales, industrielles et privées.

	Production en tonnes de matière sèche en 1993	Production en tonnes de matière sèche en 1999
Stations communales	13 550	12 315
Stations industrielles	10 000	16 672
Stations privées	/	31
Production annuelle totale	23 550	29 018

Sources : 1993 : plan ; 1999 : DDAF

Répartition entre stations de plus de 10 000 équivalents habitants et de moins de 10 000 équivalents habitants

	Nombre de stations	Proportion	Production en TMS	Proportion
Stations > 10 000 éq hab	152	80 %	3 463	12 %
Stations < 10 000 éq hab	37	20 %	25 555	88 %

Source : 1999 : DDAF

➤ Les autres déchets de l'assainissement

	Production en tonnes en 1993	Production en tonnes en 1999
Matières de vidange	/	800
Graisses	/	600
Refus de dégrillage	/	/
Matières de curage	/	/
Boues hydroxydes	2 500	1 500

Sources : 1993 : plan ; 1999 : DDAF

1.5 - Algues vertes et brunes (source : groupe de travail n° 2)

Une trentaine de sites sont concernés sur le département. La collecte par les communes représente un volume total annuel de 20 à 25 000 m³/an. Le gisement moyen annuel estimé en 1996 était de l'ordre de 50 000 t.

1.6 - Déchets de l'agriculture

La mise à jour de ces données est à proposer, le cas échéant, par la DDAF, la Chambre d'agriculture, ou Verte Armorique.

Concernant la gestion des déchets exogènes de l'agriculture, un partenariat ADEME / Conseil général / Chambre d'agriculture vise à mettre en place des solutions, par l'intermédiaire de Verte Armorique.

2. - LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET LES PRINCIPAUX OUTILS

2.1 - Organisation de la collecte

Le tableau et les cartes pages 64 à 66 actualisent les structures intercommunales responsables de la collecte des déchets ménagers.

2.2 - Le traitement et l'élimination des déchets (cf : cartes pages 67 à 69)

Modes de traitement et d'élimination	Situation	Tonnages 1998	Total en tonnes
Usine de tri-compostage sur OM brutes			48 298
	Plomeur	21 259	
	Plouédern	27 039	
UIOM			290 458
	Brest	128 000	
	Briec	60 424	
	Carhaix-Plouguer	28 640	
	Concarneau	48 222	
	Ile de Sein	280	
	Meilars	14 725	
	Plougouln	10 167	
Centres d'enfouissement			114 804
	Botsorhel	216	
	Brest	62 709	
	Le Cloître-Saint-Thégonnec	1 631	
	Le Faou	800	
	Guengat	533	
	Guerlesquin	599	
	Guimiliau	154	
	Ile de Sein	38	
	Le Juch	135	
	Lanmeur	3 983	
	Lannéanou	135	
	Locmélar	138	
	Plougar	192	
	Plounéour-Ménez	1 840	
	Plouvorn	930	
	Pouldreuzic	3 739	
	Saint-Sauveur	50	
	Sainte-Sève	7 014	
	Scaër	4 736	
	Trégunc	16 870	
	Tréméoc	8 362	
Quantités totales traitées dans le Finistère			453 560

Source : données de l'Observatoire régional des déchets en Bretagne

NB : Les quantités enregistrées sont supérieures au gisement total d'ordures ménagères. Ceci résulte du fait que les installations reçoivent d'autres déchets, à la fois des déchets industriels banals (DIB), certains encombrants de déchetteries incinérables et des déchets d'autres départements (cas de Carhaix-Plouguer).

Il importerait d'évaluer les quantités de déchets traitées hors du département. En effet, certains types de déchets sont plus susceptibles actuellement d'être enfouis à l'extérieur du Finistère. C'est le cas des déchets encombrants, des mâchefers d'incinération d'ordures ménagères (MIOM), destinés à l'enfouissement en CET 2 ou à la maturation, et des résidus de fumées d'usines d'incinération d'ordures ménagères (REFIOM), destinés à l'enfouissement en CET 1.

Les initiatives :

* Face au déficit en exutoires pour les déchets ultimes et pour les déchets inertes, un syndicat mixte d'études de l'élimination des déchets (SYMEED) est en cours de constitution, à l'initiative du Conseil général, pour rechercher des sites pouvant aboutir à la réalisation d'au moins deux CET 2 dans le département et mettre en place un schéma directeur de CET 3.

* La gestion de proximité des déchets et la limitation des transports de déchets hors du département :

L'étude de la gestion de proximité ne peut être menée qu'en examinant les différents types de solutions et niveaux géographiques de traitement.

Les CET 1 répondent à un besoin interrégional car ils reçoivent des déchets industriels spéciaux et des déchets à risques.

Les CET 2 participent d'une approche départementale et prennent en compte les déchets ultimes et les déchets banals. Les CET 3 relèvent de la gestion de proximité : un schéma départemental est donc nécessaire.

La démarche adoptée par le Conseil général en créant le SYMEED tend à limiter le transport des déchets et à fédérer les initiatives locales au niveau du département.

2.3 - Les décharges et leur réhabilitation (cf : tableau et carte pages 71 - 72)

Le programme "Réussissons la réhabilitation des décharges" est bien engagé par l'ADEME et le Conseil général. Les études déterminant le niveau d'impact des décharges sont réalisées et la réhabilitation est en cours.

2.4 - Les déchetteries (cf : tableau et carte pages 73 - 74)

Les initiatives :

Nous pouvons noter l'accès généralisé des professionnels aux déchetteries, avec conditions et tarification. Cependant, une politique homogène devra être mise en place dans ce domaine au niveau départemental.

L'informatisation progressive des déchetteries, qui permet de simplifier l'édition de la facturation, sera poursuivie.

Enfin, il conviendra de veiller au respect de la réglementation sur les déchets d'activités de soins (DAS), selon laquelle les déchets piquants, tranchants et coupants (au minimum) doivent être récupérés dans les déchetteries avec les déchets ménagers spéciaux (DMS).

2.5 - La collecte sélective des emballages et des papiers

LA COLLECTE

	Quantités collectées par flux en tonnes
Emballages	1 000,96
Emballages et journaux, magazines	1 888,00
Journaux, magazines	1 599,92
Papiers, cartons, cartonnettes	6 486,00
Plastiques	1 632,60
Verre	31 475,00
Verre, plastiques	0,00
Tous flux confondus	44 082,48

LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION

	Quantités valorisées par type de matériau en tonnes
Verre	31 470
Papiers	7 270
Plastiques	2 210
Cartonnettes	1 320
Acier	110
Briques	110
Aluminium	6
Total	42 496

Un flux peut contenir à la fois des plastiques, briques et boîtes métalliques...

Quantités collectées par flux et par habitant desservi (trieur) en kg/hab/an	FINISTERE
Emballages	2,82
Emballages et journaux, magazines	32,28
Journaux, magazines	16,07
Papiers, cartons, cartonnettes	12,42
Plastiques	3,38
Verre SAINT-GOBAIN/Pop. dép.	37,53

Quantités valorisées par habitant desservi (trieur) en kg/hab/an	FINISTERE
Verre	37,50
Papiers	12,20
Cartonnettes d'emballage	2,90
Plastiques	2,10
Acier	0,20
Briques	0,20
Aluminium	0,03

	BRETAGNE	FINISTERE
Quantités totales collectées ramenées à la population totale en kg/hab/an	47,50	52,60

	BRETAGNE	FINISTERE
Quantités totales valorisées ramenées à la population totale en kg/hab/an	46,50	50,70

LES REFUS

	Avec le verre	Sans le verre
Quantité totale de refus en tonnes	851,74	846,50
Part des refus en %	2,00	7,00

Source : Observatoire régional des déchets en Bretagne, 1998

Le taux de refus moyen semble assez faible mais doit être pris avec précaution. En effet, certaines données ont été extrapolées sur les refus moyens des centres de tri lorsque les collectivités ne les connaissaient pas. Le taux de refus peut varier d'une collectivité à l'autre de 4 à 16 %.

3 - LES AUTRES OUTILS

3.1 - Stations de transfert d'OM

Stations de transfert	Tonnes
Châteauneuf-du-Faou	5 809
Crozon	9 000
Fouesnant	9 527
Lesneven	10 275
Plouigneau	13 113
Quimper	12 160
Quimperlé	13 412
Scaër	4 068
Total	77 364

Source : Observatoire régional des déchets en Bretagne, 1998

Les stations de transfert regroupaient 22 % des OM brutes en 1998. Leur nombre a augmenté en 2000.

Ces équipements sont importants car ils permettent de diminuer les coûts de transport et la pollution que les transports induisent.

3.2 - Centres de tri

3.2.1 - Gisements triés en 1998

Centres de tri	Tonnages
Brest (DIB)	24 000
Brest (déchets ménagers)	1 355
Fouesnant	4 000
Total	29 355

Source : Observatoire régional des déchets en Bretagne, 1998

3.2.2 - Capacités nécessaires en centres de tri

Centres de tri réalisés	Capacités en tonnes
Ateliers fouesnantais - Fouesnant (extension 2000)	12 000
CDC du pays Léonard (2000)	3 à 4 000
Centres de tri en projet pour 2001	
CUB - Extension du centre de tri	11 000
SIRCOB	4 à 5 000
Ateliers fouesnantais - Pouldreuzic (avec DIB)	4 à 5000
Total	34 à 37 000

Hypothèses de gisements de collectes sélectives

Secteurs	Population	Emballages et papiers		Verre		Total collecte sélective		
		Hypothèse basse	Hypothèse haute	Hypothèse basse	Hypothèse haute	Hypothèse basse	Hypothèse haute	
Fouesnant	226 104	7 902,96	14 783,45	5 528,24	11 201,19	13 431,20	25 984,64	
Pouldreuzic	86 104	2 603,29	5 110,93	2 105,76	4 266,63	4 709,05	9 377,56	
SIRCOB	70 000	2 590,00	4 760,00	1 771,50	3 467,80	4 361,50	8 227,80	
Brest	350 370	10 420,11	16 632,16	7 364,95	14 922,69	17 785,06	31 554,85	
Saint-Pol-de-Léon	83 426	2 187,81	4 524,01	2 039,77	4 132,92	4 227,58	8 656,93	
Autres	6 944	127,84	307,20	169,78	344,01	297,62	65 121,21	
	CA MORLAIX	56 795	2 101,42	3 862,06	1 388,64	2 813,62	3 490,06	6 675,68
Total collecté	852 418	27 933,43	49 979,81	20 368,64	41 148,86	48 302,07	91 128,67	

Source : ADEME/Eco-emballages 2000, Performances des collectivités

Nous avons considéré que les collectes en porte à porte produisaient 37 à 68 kg/hab/an et les collectes en apport volontaire, 18 à 44 kg/hab/an (cf : annexe pages 79 à 82).

Le gisement atteindrait, une fois que toutes les collectes seront mises en place et opérationnelles, de 30 à 50 000 t/an, pour ce qui concerne les emballages et les papiers.

Les capacités à venir seront de l'ordre de 34 à 37 000 t.

Le déficit pourrait être alors de l'ordre de 4 à 7 000 t ou de 13 à 16 000 t selon que l'on se place en hypothèse basse ou haute, soit l'équivalent d'un centre de tri.

Notons que la zone de Morlaix n'est pas couverte et que le centre de tri de Brest apparaît sous-dimensionné si l'on se réfère à ces hypothèses.

Pour optimiser les coûts financiers, il n'est cependant pas souhaitable de multiplier les petites unités.

3.3 - Les CET 3 (cf : carte page 70)

Ceux-ci se mettent en place avec la fermeture des décharges, mais restent encore trop peu nombreux.

Les plates-formes pour déchets verts (cf : tableau et carte pages 75 - 76)

Plates-formes	Tonnages en 1998
Brest	18 000
Morlaix	5 682
Plouédern	5 330
Trégunc	11 780
Total	40 792

Source : Observatoire régional des déchets en Bretagne, 1998

Les composts produits sont généralement utilisés par les agriculteurs qui les épandent dans leurs champs.

3.4 - Le compostage individuel, la collecte sélective des fermentescibles

Actuellement, le compostage individuel a été mis en place surtout dans le cadre d'une expérimentation. On le trouve à Guilers, Gouesnou, Morlaix, Plabennec, Châteaulin. Les conteneurs sont mis à la disposition des habitants et à volonté, moyennant une participation financière.

Des réflexions sont en cours notamment sur les secteurs de Landerneau, Saint-Renan, et ce système va s'étendre pour entrer dans un véritable programme à Gouesnou et Guilers.

Concernant la mise en place de la collecte en porte à porte, une étude est engagée sur la Communauté d'agglomération de Morlaix.

3.5 - La gestion des déchets des îles

La SAFI a engagé une étude sur la gestion des déchets des îles de Molène, Sein et Ouessant, qui permettra de donner des orientations et des solutions alternatives à la fermeture des décharges.

3.6 - Les mâchefers d'incinération d'ordures ménagères (MIOM)

La quantité de MIOM produits en 1998 non déferrailés était de l'ordre de 70 000 t. Ils ont représenté 24 % du gisement d'OM incinérées.

La quantité de ferrailles extraites était, quant à elle, de l'ordre de 4 600 t.

Quelques plates-formes de maturation sont en projet, voire en réflexion pour procéder à la maturation de ces MIOM, de façon à les réutiliser et à ne pas surcharger les centres d'enfouissement.

3.7 - Exemples d'initiatives locales

La collecte des piles a été mise en place par le SICOM de Concarneau. Cependant, les distributeurs devront reprendre les piles qu'ils auront mises sur le marché à partir du 1^{er} janvier 2001. Une taxe est prévue sur les piles à l'achat pour organiser leur gestion. Il convient d'inciter les distributeurs à les reprendre et d'engager une communication dans le sens du partenariat.

Le secteur de Concarneau a également lancé une collecte des cartons des commerçants en centre ville et des papiers de bureau (essentiellement en été), qui devrait s'étendre.

4 - PROPOSITIONS D'OBJECTIFS

4.1 - La communication (groupe de travail n° 4)

Des actions de communication doivent être menées pour mobiliser les populations et les partenaires, publics et privés.

La sensibilisation sur la réduction des déchets à la source est à approfondir.

4.2 - La collecte sélective

Il importe de fixer des objectifs ambitieux sur le tri des emballages et des papiers pour prélever 50 % en masse d'éléments recyclables et, sur le compostage, 30 % en masse d'éléments organiques.

4.3 - Le rôle fédérateur du SYMEED

La création de ce syndicat mixte tendra à assurer une politique homogène de gestion des déchets ultimes et inertes.

4.4 - Le transport par rail

Le transport ferroviaire devra davantage être pris en compte pour limiter les coûts de transport et la pollution engendrée, ceci notamment pour les déchets valorisables lourds (verre, papiers, métaux, mâchefers,...).

Cette donnée constitue l'un des fondements du projet de plate-forme multimodale préparé par le SICOM de Concarneau, qui vient de signer avec l'ADEME un contrat territorial à cet effet (1^{er} du genre en France).

4.5 - Trois notions essentielles

Le plan départemental doit prendre en considération les notions de **développement durable**, de **développement local** et de **gestion économique des déchets**, de façon à aboutir à une gestion optimale des déchets.

Gisement des ordures ménagères du Finistère par structure intercommunale en 1998

Structures intercommunales	Tonnages OM brutes
CC DE LA BAIÉ DE KERNIC	1 199
CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN	3 581
CC DU PAYS BIGOUDEN SUD	17 500
CC DU PAYS D'IROISE	13 352
CC DU PAYS DE LESNEVEN ET DE LA CÔTE DES LEGENDES	8 585
CC DU PAYS DE MORLAIX	17 796
CC DU PAYS DE PLABENNEC ET DES ABERS	5 388
CUB	74 705
SICOM DE LA REGION SUD EST DU FINISTERE	50 567
SIDÉPAQ	41 639
SIRCOB (département 29)	14 960
SIRTOM DE LANMEUR	3 878
SITOM DE DOUARNENEZ ET DU CAP SIZUN	13 275
SIVALOM DU NORD FINISTERE	22 751
SIVOM DE SAINT-POL-DE-LEON	10 297
Total structures intercommunales	299 473
Total communes	10 621
Total OM brutes Finistère	310 094

Matériaux	Tonnage collectes sélectives (refus inclus)
Verre	31 475
Autres matériaux	12 607
TOTAL COLLECTES SELECTIVES	44 082
Total GISEMENT (OM brutes + collectes sélectives)	354 176

Sources: données 1998 de l'Observatoire régional des déchets en Bretagne

La production de déchets transitant par les déchetteries, données 1998

Déchets	1993	1996	1997	1998
Quantités globales	161 000	131 600	149 593	167 610
Encombrants	50 000	23 838	26 160	27 675
Gravats	40 000	39 970	49 963	53 956
Déchets verts	71 000	47 864	50 662	58 942
Ferrailles (encombrants)		10 053	10 734	12 095
Papiers - cartons	/	3 659	4 502	5 777
Bois	/	3 045	2 467	4 352
Verre	/	2 606	4 225	3 640
Plastiques	/	49	264	522
DMS (dont batteries, piles, huiles)	/	412	616	650

Sources: 1993: données du plan estimées
1996 à 1998: données de l'Observatoire régional des déchets en Bretagne

Capacités nécessaires en centres de tri

LES GISEMENTS HYPOTHETIQUES D'EMBALLAGES MENAGERS

Hypothèse basse (moyenne des collectivités trieuses)		Hypothèse haute (moyenne des meilleures collectivités trieuses)	
	Ratio kg/hab/an		Ratio kg/hab/an
PàP Emb/JM	37	PàP Emb/JM	68
AV Emb/JM	18,41	AV Emb/JM	44,24
Verre AV	24,45	Verre AV	49,54

Source: Eco-Emballages, Synthèse des performances par matériau et par mode de collecte, mars 2000

Secteurs des Centres de tri supposés	Population RGP99	Mode de collecte	EMBALLAGES ET PAPIERS		VERRE	
			Hypothèse basse	Hypothèse haute	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Fouesnant	226 104		7 902,96	14 783,45	5 528,24	11 201,19
CC Fouesnant	22 424	PP	829,69	1 524,83	548,27	1 110,88
CC Concarneau	46 564	PP	1 722,87	3 166,35	1 138,49	2 306,78
CC Quimperlé	30 069	PP	1 112,55	2 044,69	735,19	1 489,62
SITC	19 197	PP	710,29	1 305,40	469,37	951,02
CA Quimper	82 950	PP	3 069,15	5 640,60	2 028,13	4 109,34
CC Glazik	9 244	AV	170,18	408,95	226,02	457,95
CC Chateaulin	10 058	AV	185,17	444,97	245,92	498,27
CC Porzay	5 598	AV	103,06	247,66	136,87	277,32
Pouldreuzic	86 425		2 603,29	5 110,93	2 105,76	4 266,63
CC Pays Bigouden Sud	34 601	PP	1 280,24	2 352,87	845,99	1 714,13
CC Haut Pays Bigouden	15 123	AV	278,41	669,04	369,76	749,19
CC Cap Sizun	16 256	A	299,27	719,17	397,46	805,32
CC Douarnenez	20 145	PP	745,37	1 369,86	492,55	997,98
SIRCOB	42 654		1 578,20	2 900,47	1 042,89	2 113,08
CC Poher	13 370	PP	494,69	909,16	326,90	662,35
CC Chateauneuf	14 732	PP	545,08	1 001,78	360,20	729,82
CC Pleyben	6 273	PP	232,10	426,56	153,37	310,76
CC Monts d'arrée	3 993	PP	147,74	271,52	97,63	197,81
CC Yeun Elez	3 682	PP	136,23	250,38	90,02	182,41
Cne La Feuillée	604	PP	22,35	41,07	14,77	29,92
Brest	350 370		10 420,11	16 632,16	7 364,95	14 922,69
CUB	213 545	PP	7 901,17	10 579,02	5 221,18	10 579,02
CC Iroise	42 190	AV	776,72	1 866,49	1 031,55	2 090,09
CC Plabennec	33 814	AV	622,52	1 495,93	826,75	1 675,15
CC du Kernic	11 676	AV	214,96	516,55	285,48	578,43
Cnes Sein, Ouessant, St-Ségat, Pont de buis, Rosnoën, Le Faou	7 790	AV	143,41	344,63	190,47	385,92
CC Landerneau	41 355	AV	761,35	1 829,55	1 011,13	2 048,73
St Pól	88 253		2 276,67	4 737,55	2 157,79	4 372,05
CC Léonard	19 264	PP	712,77	1 309,95	471,00	954,34
CC Lesneven	24 682	AV	454,40	1 091,93	603,47	1 222,75
CC Landivisiau	26 682	AV	490,31	1 178,24	651,18	1 319,4
Cnes Bodilis, St-Derrien	1 869	AV	34,41	82,68	45,7	92,59
CC Crozon	15 805	PP	584,79	1 074,74	386,43	782,98
Reste						
Guerlesquin, Botsorel	2 117	AV	38,97	93,66	51,76	104,88
CA Morlaix	56 795	PP	2 101,42	3 862,06	1 388,64	2 813,62
Total	852 418					

Sources: INSEE, RGP 99, Eco-Emballages 2000